

Visite du collège Bernard Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat

Mardi 1^{er} septembre 2020



Les 34 collèges publics haut-viennois accueillent près de 15 000 élèves. A l'occasion de cette rentrée scolaire, Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne se rend au collège Bernard-Palissy, fort de 507 élèves répartis en 19 divisions.

Contact presse : Mégane Lépine, 05 44 00 12 41

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet haute-vienne.fr dans l'espace Publications.

Présentation générale

> Un établissement aux multiples enseignements

Bernard Palissy est l'une des deux cités mixtes sous gestion départementale (avec celle du Dorat). L'établissement est plébiscité par des élèves de tous le département pour les options qui y sont proposées :

- **La section « Jeunes sapeurs-pompiers »** : les jeunes souhaitant suivre ce parcours intègrent l'école des jeunes sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Léonard-de-Noblat. Le recrutement se fait après une sélection sur dossier scolaire, et des tests d'aptitude physique. Le cycle d'étude est de quatre ans à partir de la 4^{ème} ;
- **L'option cinéma** : en classe de seconde, le lycée propose une option « arts visuels ». Celle-ci se déroule sur 1h30 par semaine et consiste d'abord à faire connaître les différents métiers du cinéma et de l'audiovisuel. La ville de Saint-Léonard-de-Noblat disposant d'un cinéma d'art et d'essai, les élèves participent à la programmation des films ;
- **L'option aéronautique** : en classe de première, une option aéronautique est également proposée, avec un stage de vol à voile encadré par un enseignant.

Au total, la cité scolaire compte 507 collégiens et 275 lycéens. Une forte augmentation des effectifs du collège est à noter depuis 2015 (+ 100 élèves et + 4 divisions).

> Labellisé « internat de la réussite »

L'établissement dispose d'un vaste internat permettant d'accueillir environ 80 élèves en provenance de tout le département et ayant choisi l'une des options propose la cité scolaire.

15 places pour des collégiens et 13 places des collégiennes sont accessibles prioritairement aux élèves relevant de l'éducation prioritaire et de zones urbaines sensibles. L'internat de la réussite s'adresse à des jeunes motivés, à partir de la classe de 6^{ème}.

Cet internat est labellisé « internat de la réussite ». **L'objectif est de favoriser la réussite des internes par des conditions de travail optimales et de leur permettre de vivre leur scolarité autrement.** En plus des cours, les jeunes bénéficient d'un accompagnement pédagogique et éducatif, d'une aide à la révision des cours, à la préparation des devoirs, d'un accès aux ressources numériques, d'activités sportives et culturelles.

> Le personnel encadrant

Principal : M. Defaye

Principale adjointe : Mme Carine Charpentier

Gestionnaire : Mme Jean-Claude Zientek

Par ailleurs, **le collège compte 18 agents techniques territoriaux** des établissements d'enseignement (ATTEE, ex-TOS). Ces agents du Conseil départemental assurent l'entretien des locaux, la maintenance, l'accueil et la restauration.

> La restauration scolaire

Sur les 760 élèves qui fréquentaient la cité scolaire en 2019-2020, on comptabilisait 616 demi-pensionnaires et 68 internes, **soit 90% de l'effectif global.**

> L'établissement s'engage en faveur du développement durable

Le collège Bernard Palissy a mis en place de nombreuses actions en matière de développement durable.

Trois cuisiniers ont été formés à la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective. Sensibilisé en 2019 par le SYDED, l'établissement procède au compostage, et est conventionné avec un éleveur canin pour la collecte des restes de repas.

Suite aux projets portés par les éco-délégués, **le collège Bernard Palissy vient d'être labellisé « établissement en démarche de développement durable »** de niveau 1. Les éco-délégués élus dans chaque classe représentent des « gilets verts » et sont les référents des actions conduites en faveur du développement durable dans l'établissement. Cette démarche a tout particulièrement été soulignée par le jury du label.

Les aides au collège en chiffres

Le soutien financier du Conseil départemental au collège Bernard Palissy pour l'année **2020** (*chiffres connus à ce jour*) :

- ⇒ **133 279 €** au titre de la dotation de fonctionnement ;
- ⇒ **527 €** pour l'approvisionnement en denrées de qualité via la plateforme Agrilocal87 et l'achat de viande limousine ;
- ⇒ **1 372 €** de participation aux séjours et sorties scolaires ;
- ⇒ **557 €** pour l'achat d'un second jeu de livres ;
- ⇒ **1 486 €** de bourse d'aide à l'internat.

Le Conseil départemental accompagne aussi l'établissement en prenant en charge la **compensation liée au tarif social de restauration (17 750 €** pour l'année scolaire 2018/2019).

D'importants travaux de restructuration

Après une importante phase de travaux en 2019 (334 700 €), l'année 2020 a été l'occasion de poursuivre les **aménagement pour un montant total de travaux de plus de 274 000 €** avec notamment :

- > **la sécurisation périmétrique ;**
- > **le remplacement de portes de secours de la salle des professeurs, de l'infirmerie, la porte d'entrée de la loge et la mise à niveau du seuil de l'entrée ;**
- > **la réfection de la salle de bain du logement de l'agent d'accueil.**

Le plan numérique au collège

Le développement et la généralisation du numérique dans les collèges est l'une des priorités du Conseil départemental de la Haute-Vienne.



Le parc informatique du collège est constitué de 145 ordinateurs, deux classes mobiles « Orange », de 48 tablettes et de 13 vidéoprojecteurs.

Le réseau du collège n'est pas connecté au réseau R@ihv, la Région fournissant l'accès internet pour le lycée par le réseau Relief. Le Département a financé l'interconnexion des deux sites par la mise en place d'une fibre optique grâce à Dorsal, le collège accédant ainsi à l'internet très haut débit comme les autres.